



## COMITE DE DIRECTION

REUNION PLENIERE DU 24 JUIN 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE M. JAMEL SANDJAK

---

### Relevé de décisions

---

#### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 03 JUIN 2020

Le Comité adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion plénière du 03 Juin 2020.

#### COMPOSITION DES GROUPES DES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2020/2021

Le Comité,

Après avoir pris connaissance des classements des Championnats de D1 des Districts franciliens, et des propositions des Commissions d'Organisation quant à la composition des groupes 2020/2021 des Championnats Régionaux, lesquelles propositions tiennent compte :

- . Des desideratas des clubs présentés dans les délais,
  - . Des problèmes disciplinaires entre clubs (tant au niveau régional que départemental et ce, au travers des échanges entre la C.R.P.M.E. et les C.D.P.M.E.),
  - . Des distances à parcourir par les clubs,
- Et favorisent une répartition équilibrée des montants et descendants, et des équipes « réserves » au sein d'une même division,

Adopte, sous réserve des éventuelles procédures en cours, la composition des groupes 2020/2021 des Championnats Régionaux suivants :

- . U20 (Elite 1 et Elite 2)
- . U17 Régional
- . U15 Régional
- . Seniors du Dimanche Matin
- . Anciens
- . Football d'Entreprise et Critérium du Samedi Après-midi (sauf la dernière division)

- . Football d'Entreprise du Samedi Matin (sauf la dernière division)
- . Futsal

*La composition des groupes des Championnats susvisés est publiée dans un article sur le site Internet de la Ligue.*

Le Comité arrête également la proposition de composition du Championnat National 3 2020/2021, laquelle est transmise au Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur pour adoption.

#### Championnat des Seniors Féminines de R3 F : modification dans la composition des groupes (suite au Comité de Direction du 03 Juin 2020)

Le Comité,

Après avoir pris connaissance de la demande de changement de groupe du RC JOINVILLE (R3 F/A),

Vu le motif invoqué,

Vu le procès-verbal de la Commission de Discipline du District du VAL DE MARNE du 02 Juin 2020,

Vu la composition de cette division adoptée par le Comité de céans lors de sa réunion plénière du 03 Juin 2020 (poule A avec 12 équipes et poule B avec 11 équipes),

Intègre le RC JOINVILLE dans la poule B du Championnat des Seniors Féminines de R3 F, laquelle poule B sera ainsi composée de 12 équipes, la poule A passant donc à 11 équipes.

#### Demandes de changement de groupe

Le Comité,

Après avoir pris connaissance des demandes de changement de groupe formulées par la VGA SAINT-MAUR (Seniors R3/D), LE BARCA DE SAINT-DENIS (Championnat des Seniors Féminines R3/A) et le FC EVRY (Championnat U18 R3/C),

Dit ne pouvoir donner une suite favorable à ces demandes.

Des explications précises seront données aux clubs concernés.

#### **CALENDRIER SPORTIF GENERAL**

Après réception des calendriers de la F.F.F. le 23 Juin dernier, le Comité entérine à l'unanimité le Calendrier Sportif Général des Compétitions Jeunes et Seniors (Libre - Masculin et Féminin -, Anciens et Seniors du Dimanche Matin, Futsal, Football Entreprise et Critérium).

#### **VALIDATION DE LA COMPOSITION DU CRITERIUM REGIONAL U12 2020/2021 ET DU CRITERIUM INTERDEPARTEMENTAL 13 A 11 2020/2021**

Le Comité entérine à l'unanimité les propositions de composition du Critérium Régional U12 et du Critérium Interdépartemental U13 pour la saison 2020/2021.

Les clubs concernés seront informés par courrier de la suite donnée à leur candidature.

#### **PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX TEXTES**

Le Comité entérine les propositions de modifications aux textes de la Ligue suivants :

- . Règlements des Championnats Régionaux Seniors, U20, U18, U16, U15 Régional, U14, Anciens, Seniors du Dimanche Matin, Seniors Féminines, Futsal, Football d'Entreprise du Samedi Matin et Football d'Entreprise et Critérium du Samedi Après-midi : modification de la

structure de ces Championnats (suite aux décisions du Comité Exécutif de la F.F.F. du 16 Avril 2020 et du Comité de Direction de la Ligue du 29 Avril 2020), et détermination des règles applicables afin que chacun de ces Championnats retrouve sa structure « habituelle » pour la saison 2021/2022 (article 5.3 du Règlement de l'épreuve).

. Règlement du Championnat Régional Féminin Seniors : au vu de la position constante du présent Comité, modification des conditions d'accession au R3 F pour le montant dit obligatoire (le 1<sup>er</sup> de D1 F) et pour le montant dit supplémentaire (en cas de vacance(s) en R3 F).

. Adoption du Règlement du Championnat Futsal Féminin (suite à la décision du Comité de Direction de la Ligue du 20 Mai 2020).

. Règlements des Championnats Football d'Entreprise et Critérium du Samedi Après-midi : mise en place de règles communes pour le Football d'Entreprise et le Critérium du Samedi Après-midi suite à la fusion des deux Championnats ; ces règles concernent le nombre de joueurs titulaires d'une licence avec le cachet mutation (article 7 du R.S.G.), le nombre de joueurs titulaires d'une licence changement de club (article 7 du Règlement de l'épreuve), le principe du remplacé/remplaçant (article 22 du R.S.G.), la participation des joueurs licenciés après le 31 Janvier (article 7.13 du R.S.G. et article 7 du Règlement de l'épreuve).

. Règlements des Championnats Seniors du Dimanche Matin et des Anciens : limitation du nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation et du nombre de joueurs titulaires d'une licence changement de club sur laquelle n'est pas apposée de cachet Mutation du fait de leur passage d'un club Libre à un club de Football d'Entreprise ou vice versa, à 6 dont 2 maximum ayant changé de club hors période normale (article 7 du Règlement de l'épreuve).

. Règlement du Championnat Régional U17 : possibilité d'intégration d'une équipe de la structure professionnelle d'un club et création de divisions à compter de la saison 2021/2022.

Date d'effet de ces modifications : saison 2020/2021

*Les Règlements ainsi modifiés seront mis en ligne sur le site Internet de la Ligue (dans la rubrique « Règlements ») au plus tard le 30 Juin 2020.*

## **LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL**

### \* Mouvements dans les Commissions

#### . Nominations de délégués :

Sur proposition de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués, le Comité nomme en qualité de délégué de Ligue :

. Mme Sofia GOMEZ

. M. Alain BUITRON

. M. Bara DIOUF

Et maintien en qualité de délégué stagiaire :

. M. Omar BATTAHAR

. M. Michel MORREELS

. M. Florian VANDEWAETER

#### . Nomination d'observateurs en arbitrage :

Sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage, le Comité nomme en qualité d'observateur en arbitrage :

. M. Michel NIEGARDOWSKI (observateur d'arbitres à 11)

. M. Cristian MORAR (observateur d'arbitres Futsal)

#### . Démissions :

Le Comité prend acte de la démission de :

. M. Jérôme NGUYEN de ses fonctions de membre de la Commission Régionale de l'Arbitrage et d'Observateur en arbitrage Futsal,  
. M. Telmo FERREIRA de sa fonction d'observateur en arbitrage,  
. M. Dominique GODEFROY de sa fonction d'observateur en arbitrage ; ce dernier poursuivant son activité au sein de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives.  
Et les remercie pour leur engagement en faveur du football francilien.

\* Nomination des Commissions Régionales

Le Comité décide de proroger le mandat des Commissions Régionales jusqu'au 31 Décembre 2020.

\* Demande d'honorariat

Le Comité,

Vu la demande d'honorariat formulée par M. Bernard MEUNIER au titre d'ancien arbitre,  
Vu l'article 37 du Statut de l'Arbitrage,  
Sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage,  
Nomme M. Bernard MEUNIER en qualité d'arbitre honoraire.

\* Demandes de renouvellement de carte d'arbitre honoraire

Le Comité autorise la délivrance de la carte d'arbitre honoraire pour la saison 2020/2021 à :

- . M. Pascal SAUTON
- . M. Jean-Claude CHARLES
- . M. Jean-Luc LECLERC

\* Mouvements dans les clubs

- Affiliations

Le Comité émet un avis favorable aux demandes d'affiliation suivantes :

Clubs Libres

BLACK STARS (93) - *Championnat des Vétérans.*

BONDY CECIFOOT CLUB (93) - *Hors championnat*

*Sous réserve de réception de l'attestation sur l'honneur.*

ASSOCIATION DE FORMATION ET D'EDUCATION DU FOOTBALL (94) - *Championnat Jeunes et Seniors.*

ETOILE SPORTIVE DES SOURDS DE VITRY (94)

Clubs Futsal

MANTES FUTSAL KISSMAN CLUB (78)

NOISY TOUS UNIS (93)

SCHOOL SPORT EVENT (93)

FUTSAL DE NEUILLY (93)

BERCY FOOTBALL CLUB (94) - *Sous réserve de règlement des sommes dues.*

VERS L'AVANT (94)

FIVE STAR VALENTON (94)

MY SARCELLES FUTSAL (95)

- Reprise d'activité pour 2020/2021

Le Comité prend acte de la reprise d'activité des clubs suivants :

Clubs Libres

544496 : CORMEILLES EN VEXIN F.C. (95)

582267 : JEUNESSE SPORTIVE DE PARIS (93)

- Fusion

Le Comité entérine les projets de fusion suivants :

TROIS VALLEES FC (550138) – BRUYERES A.S. (581151) – District de l'ESSONNE

Fusion absorption.

Club absorbant : TROIS VALLEES F.C.

Club absorbé : BRUYERES A.S.

Pas de changement de titre du club absorbant.

*Sous réserve de régularisation des sommes dues aux instances et de réception des récépissés de déclaration en Préfecture pour la dissolution de BRUYERES A.S. et du P.V. de l'Assemblée Générale de TROIS VALLEES F.C..*

ENTENTE JEUNES DU STADE (551 989) – FC PARIS NORD (550 713) – District du VAL DE MARNE

Fusion absorption.

Club absorbant : ENTENTE JEUNES DU STADE

Club absorbé : PARIS NORD F.C.

Le club absorbant change de titre et devient ENTENTE SPORTIVE PARIS XIII.

*Sous réserve de réception du récépissé de déclaration en Préfecture de dissolution de PARIS NORD F.C..*

INTERCOMMUNAL DU LOING F.C. (542798) – OLYMPIQUE MONCOURT FROMONVILLE (539769) – District de la SEINE-ET-MARNE

Fusion absorption.

Club absorbant : INTERCOMMUNAL DU LOING F.C.

Club absorbé : OLYMPIQUE MONCOURT FROMONVILLE

Le club absorbant change de titre et devient OLYMPIQUE DU LOING.

- Changements de titre

Le Comité prend acte des changements de nom des clubs suivants :

Clubs Libres

532 133: BOBIGNY A.F. devient FOOTBALL CLUB 93

542 451 : AMICALE DU MBOA devient ASSOCIATION SPORTIVE DU MBOA (92)

- Sorties de club omnisports

Clubs Libres

VARENNES A.S. (590 521)

Le Comité,

Vu la demande de dissolution de la Section Football de VARENNES A.S. et l'accord pour le transfert des droits sportifs,

Autorise le transfert des droits sportifs acquis par la Section Football de VARENNES A.S. à l'issue de la saison 2019/2020, vers le nouveau club, VARENNES F.C., ladite Section Football étant dissoute.

JOUARRE A.S.M. (524 330)

Le Comité,

Vu l'inactivité de l'association JOUARRE A.S.M.,

Autorise le transfert des droits sportifs acquis par cette association vers l'association JOUARRE F.C..

- Cessations définitives d'activité

Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité des clubs suivants :

Clubs Foot Entreprise

600 349 : AXA SPORTS (94)

681 919 : SNIE F.C. (77)

Club Futsal

560 305 : FOOT ET DANSE SANS FRONTIERES (95)

**PROPOSITIONS DE LA COMMISSION REGIONALE DE LABELLISATION**

**Le Label Ecole Féminine de Football**

Le Comité,

Pris connaissance de la proposition de la Commission Régionale de Labellisation sur le respect des critères de l'Ecole Féminine de Football par les clubs candidats,

Propose à la L.F.A. d'attribuer le titre d'Ecole Féminine de Football aux clubs candidats.

Les dossiers des clubs concernés sont transmis à la L.F.A. pour décision quant à l'attribution du titre d'Ecole Féminine de Football.

**Le Label Jeunes Futsal**

Le Comité,

Pris connaissance de la proposition de la Commission Régionale de Labellisation sur le respect des critères du Label Jeunes Futsal par les clubs candidats,

Propose à la L.F.A. d'attribuer le Label Jeunes Futsal aux clubs candidats.

Les dossiers des clubs concernés sont transmis à la L.F.A. pour décision quant à l'attribution du Label Jeunes Futsal.

**PLANNINGS PREVISIONNELS**

**Planning d'activité de la Ligue**

Le Comité prend connaissance du planning prévisionnel des réunions des différents organes de la Ligue.

**Planning des actions de l'Equipe Technique Régionale**

Le Comité prend connaissance du planning prévisionnel des actions techniques pour la saison 2020/2021 dans les domaines suivants :

- . Les réunions de coordination technique ;
- . Le parcours d'excellence sportive (détectations et sélections) ;
- . La formation initiale et continue des éducateurs ;
- . Le développement et l'animation des pratiques.

**Planning des actions de la Commission Régionale de l'Arbitrage**

Le Comité prend connaissance du planning prévisionnel des actions de la Commission Régionale de l'Arbitrage pour la saison 2020/2021 (formation continue des arbitres, réunions d'informations et tests physiques).